

# Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 17 février 2012

Le conseil débute à 20h00 :

Présents :

- Monsieur Schifflé Amaury, directeur du RPI de Fulleren
- Monsieur le Président du SIS et Maire de St Ulrich, Monsieur le Maire de Fulleren, Monsieur le Maire de Mertzen, Monsieur le Maire de Strueth,
- Mesdames Bach, Marégiano, Sedran,, enseignantes,
- Monsieur Klein, enseignant
- Mesdames Bilger, Bourgeois, Hauptmann, et Messieurs Boetsch et Raffourt, délégués de parents,
- Madame Freyburger (ASL)
- Excusés : Mme Albiet (accompagnatrice du bus), Mme Fuchs (ATSEM), Madame Freyburger (ASL), Mme Gallard (enseignante), Mme Scherrer (accompagnatrice du bus), Mme Schlewitz (enseignante), Mme Schwartzentruber (ATSEM), Mme Wiest (enseignante).

## 1) **Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 21 octobre 2011**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## 2) **Elections du bureau des élections des parents d'élèves**

Dans le cadre de la préparation des élections des parents d'élèves, le conseil d'école doit désigner en son sein une commission constituée en bureau des élections des parents d'élèves. Celle-ci est chargée d'assurer l'organisation des élections des parents d'élèves. Elle est composée du directeur, d'un enseignant et de 2 parents. M. Boetsch et Mme Bourgeois (parents d'élève) et M. Klein (enseignant) sont désignés.

## 3) **Effectifs à la rentrée 2012 et fermeture d'une classe maternelle**

Une enquête faite au mois de novembre et transmise à l'Inspection Académique annonçait 33 élèves en maternelle (seuil minimum : 29) et 87 élèves en élémentaire (seuil minimum : 79). L'Inspection Académique nous a annoncé la fermeture d'une classe maternelle. Si cette décision est maintenue, une classe de PS-MS et une classe de GS-CP seront organisées à l'école de Strueth.

Depuis, ces données chiffrées ont évolué notamment en maternelle par le jeu des dérogations rentrantes.

PS : 15  
MS : 10  
GS : 12  
Total maternelle : 37

CP : 16  
CE1 : 17  
CE2 : 30  
CM1 : 10  
CM2 : 14  
Total élémentaire : 87

Au mois de mai, une nouvelle enquête sera faite à partir des véritables inscriptions en petite section.

## 4) **Le budget du SIS : informations générales**

M. Murer (président du SIS) s'excuse de ne pas pouvoir présenter le budget 2012. En effet, la date de ce conseil est trop avancée par rapport à l'organisation du budget dont les grandes lignes seront présentées au mois de mars. Néanmoins, il tient à préciser certains éléments qui risquent de rendre la situation plus compliquée dans l'avenir :

- la situation économique et sociale dégradée actuellement
- l'Etat qui transfère de plus en plus de charges en direction des collectivités locales sans contreparties financières
- les difficultés financières du conseil général qui risquent de se traduire par la fin ou la baisse du financement des transports.

En ce qui concerne, l'année 2012, il précise toutefois que le budget augmentera de l'inflation (passant de 101000 à 104000 euros).

## 5) **Ecole numérique rurale (ENR)**

Dans le cadre d'une circulaire de la préfecture liée à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2012, le SIS a fait une demande de subvention pour acquérir du matériel informatique dans le cadre d'une Ecole Numérique Rurale.

Le projet déposé prévoit l'acquisition d'un TBI (Tableau Blanc Interactif), de 9 ordinateurs portables (avec un caisson de transport) et d'une imprimante pour un coût total de 19 000 euros. La subvention demandée pourra financer entre 20 et 50% du total, le reste étant à charge du SIS. Un remerciement est fait à M. Mieschberger (conseiller municipal de Fulleren) pour son investissement dans l'élaboration du dossier

M. le directeur précise que ce matériel sera mis en place dans la classe de CP de Saint-Ulrich et ceci pour trois raisons :

- Fulleren dispose déjà d'un tel matériel et l'échange entre les 2 classes se fait déjà. Les élèves de Strueth sont trop jeunes pour une utilisation optimale de ce matériel. Quant à Mertzen, l'éventuelle non-utilisation du site en raison de la fermeture de classe n'est pas propice à la mise en place de ce dispositif.
- Mme Marégiano est volontaire pour utiliser ce matériel
- Le directeur est aussi garant de l'utilisation équilibrée du matériel entre les élèves du RPI.

Les parents d'élèves élus demandent, pour éviter que certains élèves ne soient lésés, que ce matériel en parti « mobile » puisse aussi être aussi utilisé sur Mertzen. M. le directeur répond que la question sera soumise à discussion et qu'une organisation pédagogique sera trouvée.

## 6) Fête de l'école

Elle aura lieu le vendredi 15 juin dans la soirée. Une réunion d'organisation aura lieu au mois de mai.

## 7) Le PPMS

M. le directeur rappelle l'objectif du PPMS : protéger les élèves en cas de catastrophes (naturelles, climatiques et technologiques ou industrielles). Sur le RPI, les risques majeurs potentiels les plus importants sont de type sismique, nucléaire et accidentel (transport de matières dangereuses). Un exercice de confinement a eu lieu dans toutes les classes le mardi 14 février et a mis en apparence quelques difficultés qui seront à améliorer :

- le local de confinement trop petit en maternelle
- la gestion du stress des élèves
- la grandeur et la hauteur des fenêtres qui rendent l'opération de confinement difficile.

Dans la même journée, les classes ont organisé un exercice lié à une situation de tremblement de terre.

## 8) Informations sur les activités pédagogiques spécifiques

- Les cavalcades : cette année encore, deux cavalcades auront lieu : l'une à Strueth pour les classes maternelles le 24 février sur le thème des monstres et l'autre le 16 mars à Mertzen pour les quatre classes de l'élémentaire avec un repas proposé aux enfants par l'ASL.
- Concert scolaire sur le thème du Joueur de Flûte d'Hamelin le 21 février à Pfetterhouse : toutes les classes de l'école y participeront.
- Visite du CRAC par les classes de maternelle le 17 février.
- Création d'un compte classe sur Twitter par les CM2 avec des liens avec d'autres classes en Europe.
- Activité Tri des déchets dans les grandes classes de Fulleren avec la participation de la Maison de la Nature d'Altenach.

## 9) Les activités du réseau d'écoles de la Vallée de la largue

- Organisation du traditionnel cross du réseau de la Largue (jeudi 19 avril).
- Epreuves de mathématiques sans Frontières entre les CM2 et les 6<sup>ème</sup> au collège de la Largue (vendredi 16 mars).
- Rencontres Athlétisme cycle 2 et 3 fin juin.
- Organisation des épreuves de Rallye-Mathématiques.

## 10) Les mots des Maires

- St Ulrich : l'administration municipale est perturbée actuellement en raison de l'absence du secrétaire de Mairie.
- Strueth : des travaux de rénovation sur le pont de la rigole vont avoir lieu. Une piste cyclable rejoignant celle allant de Pfetterhouse à Dannemarie sera mise en place.
- Fulleren : les travaux des sanitaires de l'école débutent. La fibre optique venant de Dannemarie (permettant un accès à haut débit) arrive prochainement. Son coût est de 72 000 euros pour la commune.
- Mertzen : l'ASPA va organiser un contrôle de l'état de l'air dans les locaux de Mertzen.

## 11) Points divers :

- A la rentrée prochaine, en respect avec une nouvelle circulaire de l'Education Nationale, ce sont les classes de cycle 2 (CP et CE1) qui feront l'activité natation.
- Bilan de la vente des cartes et des calendriers : 655 euros de bénéfices.
- Le pont de l'Ascension : le vendredi 18 mai sera rattrapé le mercredi 16 mai.
- Retard du bus : les parents d'élèves élus avaient évoqué les fréquents retards du bus de ramassage. Depuis, M. Murer avait fait un courrier à l'entreprise GAST pour demander des précisions. Depuis, l'entreprise GAST a demandé à ces conducteurs de procéder à des pointages des horaires aux différents arrêts durant quinze jours. Ces pointages n'ont pas révélé de retard conséquent.
- Lien entre l'école et l'ASL : l'ASL répond à d'autres vocations et objectifs que ceux de l'école. Néanmoins elle participe à certaines activités exceptionnelles de l'école (kermesse, repas de carnaval,...) et ceci au plus grand bénéfice des élèves.
- Déneigement : le directeur rend attentif les Maires sur la nécessité de déneiger les cours des écoles afin d'éviter les accidents.
- Prochain conseil d'école : vendredi 08 juin à 20h.

Le directeur lève la séance à 22h 15 en remerciant toutes les personnes qui ont assisté au conseil d'école.